
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

14 AVRIL > 27 AVRIL 2026

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(2 articles)



lundi 20 avril 2026

Chantier participatif : les jeunes entretiennent l'arboretum (137 mots)

Des adolescents de Flavigny-sur-Moselle et des communes voisines ont participé à un chantier à l'arboretum, près du canal du moulin, organisé par les...

Page 5



mercredi 22 avril
2026

Vingt-quatre candidats au Bafa se testent dans un jeu grandeur nature (359 mots)

L'Allemagne a gagné! » Dans le parc de la mairie, les cris fusent. Vingt-quatre apprentis animateurs testent en grandeur nature le jeu imaginé la...

Page 6

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(6 articles)



mardi 14 avril 2026

Des premières décisions adoptées à l'unanimité (287 mots)

Le conseil municipal de Neuves-Maisons s'est réuni pour la première fois de la nouvelle mandature dans un climat serein. À l'ordre du jour figuraient...

Page 8



dimanche 19 avril
2026

Conseil municipal : forêt et budget au cœur du débat (397 mots)

Le domaine forestier est l'un des gros atouts de Maron et constituait 33 % des ressources communales avant la tempête de décembre 1999. Les...

Page 9



lundi 20 avril 2026

Le budget 2026 validé, des travaux et des aménagements prévus (400 mots)

Réuni mercredi 15 avril, le conseil municipal a désigné ses représentants au Centre communal d'action sociale (CCAS) et au Syndicat intercommunal à...

Page 10



mardi 21 avril 2026

Cinquante-trois participants à la journée de nettoyage de la commune (134 mots)

Comme chaque année, la municipalité de Maizières a organisé une opération de nettoyage de la nature. Au total, 53 participants, munis de pinces et de...

Page 11



jeudi 23 avril 2026

Les budgets validés par les élus (304 mots)

Réuni en mairie le mardi 7 avril 2026 à 19 h 30, le conseil municipal de Chavigny, présidé par le maire Hervé Tillard, a tenu sa troisième séance de...

Page 12



jeudi 23 avril 2026

Des partenariats qui font rayonner la mine de fer au-delà du territoire (353 mots)

La semaine était particulièrement dense à la mine de Neuves-Maisons. En pleine période de vacances, alors que les visites quotidiennes attirent déjà...

Page 13

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON



PAYS DU SEL ET DU VERMOIS—FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

Chantier participatif : les jeunes entretiennent l'arboretum

Des adolescents de Flavigny-sur-Moselle et des communes voisines ont participé à un chantier à l'arboretum, près du canal du moulin, organisé par les animateurs du Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de la communauté de communes Moselle et Madon.

Dans le cadre d'un projet participatif, ces jeunes, accompagnés de leur animateur et de plusieurs

bénévoles, ont ramassé les branches sèches issues de la taille des arbres. Le but était de construire des haies sèches et de faciliter la circulation des marcheurs sur le site.

En contrepartie, plusieurs sorties leur sont proposées pendant les vacances : foire attractive de Nancy, trampoline park, cinéma ou encore visite de la Confiserie Bressaude. ■



Ados, animateurs et bénévoles ont ramassé des branches sèches afin de créer une haie sèche à l'arboretum.
Photo Geneviève Zambeau





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

Vingt-quatre candidats au Bafa se testent dans un jeu grandeur nature

La formation s'inscrit dans un partenariat entre les Francas et le CIAS Moselle et Madon. Lancé en 2023, il a déjà permis à une cinquantaine de postulants d'obtenir le Bafa.

L'Allemagne a gagné ! » Dans le parc de la mairie, les cris fusent.

Vingt-quatre apprentis animateurs testent en grandeur nature le jeu imaginé la veille, au cœur de leur stage Bafa, entamé le 11 avril au centre aéré de Chaligny. Encadrés par les formatrices des Francas et la directrice du centre de loisirs, ils alternent théorie et pratique avant une dernière journée de bilan. Prochaine étape : stage pratique cet été, puis approfondissement à l'automne.

La plupart ont 16 ans, âge minimum. Dans le groupe, un stagiaire de 24 ans et deux mères en reconversion. « Virginie et moi sommes les deux seules mamans. Quand on rentre, la journée n'est pas finie », sourit Florence. « On est hypermotivées, comme les jeunes », ajoute Virginie, qui a écourté sa nuit pour finir les dé-cors.

Formation de proximité

Sur un coût d'environ 1 000 €, les stagiaires n'en financent que 10 %, avec le soutien du CIAS (320 €), des Francas, de la CAF et du Département. « Cette formation de proximité est un plus pour les jeunes qui viennent de tout Moselle et Madon », souligne Noémie Augier, directrice adjointe du Centre intercommunal d'action sociale (CIAS). En contrepartie, ils effectueront leur stage dans les accueils de loisirs du territoire, parfois à court d'animateurs.

« C'est aussi un moyen de les sensibiliser à leur rôle éducatif, à des questions comme l'usage du portable », ajoute Cathy Beaufort, directrice du CIAS. Le dispositif répond aux objectifs du projet de territoire : favoriser l'engagement, la citoyenneté et l'autonomie des jeunes.

Une formation PSC1 aux premiers secours, en juin, complétera leur parcours. Certains se projettent déjà : anciens des animations ados, ils passent aujourd'hui de l'autre côté. « La boucle est bouclée », sourit Noémie Augier.

Dans le parc, le jeu s'achève. On range le matériel. Dans quelques mois, ce seront eux qui mèneront la danse. ■



Maîtres du jeu, quelques candidats au Bafa qui ont avec leurs camarades participé à la réalisation du grand jeu. Photo Françoise Holweck



COMMUNES MOSELLE ET
MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Des premières décisions adoptées à l'unanimité

Pour sa première réunion de mandat, l'assemblée municipale a validé plusieurs dossiers financiers et techniques, notamment en matière d'action sociale, de sécurité et d'aménagement, tout en procédant aux désignations indispensables à son fonctionnement.

Le conseil municipal de Neuves-Maisons s'est réuni pour la première fois de la nouvelle mandature dans un climat serein. À l'ordre du jour figuraient plusieurs délibérations importantes, toutes adoptées à l'unanimité des élus.

Les élus ont d'abord approuvé le versement d'un acompte de 21 000 € au comité d'action sociale, afin de répondre à ses besoins immédiats de trésorerie et d'assurer la continuité de ses interventions en faveur des habitants les plus fragiles.

Le conseil a ensuite validé une demande de subventions, d'un montant avoisinant les 40 000 €, destinée au renforcement du dispositif de vidéosurveillance. Ce

projet prévoit l'installation d'une caméra panoramique, d'un système de lecture de plaques d'immatriculation, d'une caméra nomade ainsi que d'un équipement d'enregistrement. L'objectif affiché est de renforcer la sécurisation des espaces publics et d'améliorer la prévention.

Aménagement de l'îlot Ferry

Le conseil a également examiné le projet d'aménagement de l'îlot Ferry, incluant la création d'une nouvelle restauration scolaire.

Les élus ont autorisé le maire à rechercher l'ensemble des financements nécessaires à la finalisation du plan de financement, pour un projet dont l'achèvement est envisagé à l'horizon 2027.

Par ailleurs, l'assemblée a acté l'intégration à l'actif communal de huit biens pour une valeur totale de 601 520 €, contribuant ainsi à la valorisation du patrimoine communal.

Enfin, la séance a permis de procéder à la désignation des élus au sein des différentes instances communales et organismes extérieurs, étape nécessaire au fonctionnement de la collectivité. ■



Les élus ont posé pour la photo officielle. Photo Patrice Buchmuller





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MARON

Conseil municipal : forêt et budget au cœur du débat

Représentation de la commune au sein des Communes forestières, présentation des comptes 2025, déficit de la télédistribution et examen du budget primitif 2026 : plusieurs dossiers financiers et administratifs ont été abordés lors du dernier conseil municipal.

Le domaine forestier est l'un des gros atouts de Maron et constituait 33 % des ressources communales avant la tempête de décembre 1999. Les conséquences de cette catastrophe ont rendu la gestion forestière beaucoup plus délicate aujourd'hui. Lors du dernier conseil municipal de Maron, les élus ont désigné Pascal Audureau comme représentant titulaire de la commune à la Fédération des communes forestières de Meurthe-et-Moselle. Adeline Comte a été nommée suppléante.

Créée en 1993, elle rassemble collectivement et experts pour valoriser la forêt et la filière bois, défendre les intérêts locaux et former les élus. Engagée pour une gestion durable, la biodiversité et le climat, elle promeut le bois local et la transmission du patrimoine. Le montant de l'adhésion annuelle s'élève à 107 €.

Le budget présenté avant le vote

La 2^e délibération a porté sur la présentation du budget par Mi-

chel Vinck, conseiller municipal et membre de la commission budget-finances. Le budget sera soumis au vote lors du prochain conseil municipal.

En section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 491 792,68 € pour 572 816,66 € de recettes, soit un excédent de 81 023,98 €.

En section d'investissement, les dépenses atteignent 595 161,64 € contre 865 960,85 € de recettes, soit un excédent de 270 799,21 €.

Un point a également été fait sur la télédistribution communale. Ce service, qui compte 128 contrats d'abonnement télévision et radio, présente un déficit de 1 087,88 € en 2025, avec 10 935,21 € de dépenses de fonctionnement pour 9 847,33 € de recettes.

La séance s'est poursuivie avec la présentation du compte de gestion 2025, établi par les services de la Direction générale des finances publiques (DGFIP) de Vandœuvre-lès-Nancy. Ce document confirme un excédent de

81 023,98 € en fonctionnement et de 270 799,21 € en investissement.

Les élus ont enfin examiné le budget primitif 2026. Il s'équilibre à 710 260,26 € en fonctionnement. En investissement, les prévisions s'établissent à 1 223 000 € de dépenses et 1 598 254,26 € de recettes. ■



Le domaine forestier est l'un des gros atouts de Maron et constituait 33 % des ressources communales avant la tempête de décembre 1999. Les conséquences de cette catastrophe ont rendu la gestion forestière beaucoup plus délicate aujourd'hui. Photo Corinne Garcia





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

Le budget 2026 validé, des travaux et des aménagements prévus

Réuni mercredi 15 avril, le conseil municipal a désigné ses représentants au Centre communal d'action sociale (CCAS) et au Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) d'aménagement urbain de Chaligny - Neuves-Maisons, en charge du dossier des Hauts de Moselle.

Les indemnités des élus ont ensuite été fixées. Emmanuel Schneider, maire, a choisi de percevoir une indemnité inférieure au plafond légal, soit 1 144,78 €. Les adjoints percevront 571,36 € et les conseillers délégués 287,73 €.

Des investissements inscrits au budget

Le conseil a aussi autorisé le maire à engager des dépenses sans délibération préalable, dans la limite de 20 000 € en fonctionnement et de 10 000 € en investissement. À la demande de l'opposition, un compte rendu régulier sera présenté aux élus.

Le vote des budgets a occupé l'essentiel de la séance. L'exercice

2025 se clôture avec un excédent de 375 075 €, lié à la limitation des investissements. Le compte financier a été adopté à l'unanimité.

Le budget primitif 2026 prévoit 2,09 millions d'euros en fonctionnement et 840 190 € en investissement. Il a été adopté à la majorité. L'opposition a voté contre. « Un désaccord sur les priorités et les investissements », justifie Matthieu Delatte.

Parmi les investissements prévus figurent la poursuite de la vidéo-protection, l'aménagement de la zone des étangs, le remplacement de la petite porte en bois du cimetière, dégradée, par une porte en fer, ainsi que le remplacement de certains équipements de la cuisine de la salle polyvalente et du grillage du tennis du Val Fleurion. Le projet de nouvelle école est mis en pause, à cause des charges liées aux Hauts de Moselle. Un aménagement de la place Labroche, dans la continuité du parking, est envisagé. La sécurisation de la Grand'Rue et le local de l'Harmonie restent une

préoccupation du maire. Les taux des taxes locales demeurent inchangés. Mais une hausse de ces impôts reste possible, due à la revalorisation des bases par l'État.

Un budget annexe pour le lotissement des Hauts de Moselle avec recours à l'emprunt est adopté. Il fera l'objet d'un développement dans une prochaine édition.

Le maire réaffirme sa volonté de renforcer la démocratie locale : « Les commissions seront ouvertes à tous les habitants qui veulent y participer, les dates en seront annoncées publiquement. » ■



Parmi les investissements prévus au budget de la commune, le remplacement de certains équipements de la cuisine de la salle polyvalente. Photo Françoise Holweck





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MAIZIÈRES

Cinquante-trois participants à la journée de nettoyage de la commune

Comme chaque année, la municipalité de Maizières a organisé une opération de nettoyage de la nature. Au total, 53 participants, munis de pinces et de sacs-poubelles, ont parcouru les rues de la commune. Si le centre du village s'est révélé plutôt propre, la collecte a été plus importante aux abords du bourg, sur la route de contournement et sur la route des carrières.

La matinée s'est achevée par un verre de l'amitié offert par la mairie.

Le service déchets COVALOM a soutenu l'opération, il propose aussi régulièrement des ateliers de sensibilisation au tri, au compostage, au jardinage au naturel et au paillage. ■



Les bénévoles ont parcouru les rues du village, munis de pinces et de sacs-poubelles. Photo Jean-Baptiste Thiriet-Wucher





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHAVIGNY

Les budgets validés par les élus

Réuni en mairie le mardi 7 avril 2026 à 19 h 30, le conseil municipal de Chavigny, présidé par le maire Hervé Tillard, a tenu sa troisième séance de la nouvelle mandature dans une atmosphère studieuse, dominée par une série de délibérations budgétaires.

Premier point majeur : l'approbation du Compte Financier Unique 2025.

Ce document, qui regroupe à la fois le compte de gestion du trésorier comptable et le compte administratif du maire, permet de dresser un bilan consolidé des finances communales de l'année écoulée. Sa validation a ensuite ouvert la voie à l'affectation des résultats de l'exercice 2025, étape clé pour préparer le budget à ve-

nir (pour en connaître les détails, voir le PV affiché en mairie).

Les élus se sont ensuite penchés sur le soutien au tissu local, avec l'examen et le vote des subventions 2026 destinées aux associations dont les plus importantes au Comité des fêtes (2 500 €), à la coopérative scolaire des écoles élémentaire et maternelle (6 892 €), au Foyer rural (2 000 €), à la MJC des Castors (103 800 €). Dans la continuité, une subvention de 8 000 € a également été accordée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), confirmant l'engagement de la municipalité en matière de solidarité.

Autre dossier structurant, la fiscalité locale. Le conseil a examiné et voté, sans les changer, les taux d'imposition pour 2026,

concernant notamment la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties (TFPB 31,99 %, TFPNB 38,40 %), ainsi que la taxe d'habitation appliquée aux résidences secondaires et logements vacants (12,36 %).

Enfin, les élus ont adopté le budget primitif 2026, véritable feuille de route financière de la commune pour l'année à venir. Les recettes totales s'élèvent pour le fonctionnement à 1 226 768,01 € et pour l'investissement à 458 496,30 €.

Au final, cette séance traduit une volonté de continuité et de gestion rigoureuse des finances communales. ■





MEURTHE-ET-MOSELLE—NEUVES-MAISONS

Des partenariats qui font rayonner la mine de fer au-delà du territoire

Ces coopérations concrètes autour de la mine de fer contribuent à faire résonner le nom de Neuves-Maisons bien au-delà des frontières locales.

La semaine était particulièrement dense à la mine de Neuves-Maisons. En pleine période de vacances, alors que les visites quotidiennes attirent déjà de nombreux curieux, l'Agence du patrimoine industriel a accueilli deux partenaires majeurs venus renforcer les liens et les perspectives de collaboration autour du site. Lundi, c'est l'ensemble des équipes de l'office de tourisme de Nancy qui a fait le déplacement pour découvrir ou redécouvrir la mine. Une immersion essentielle pour ces professionnels de l'accueil touristique, dont la mission est d'orienter, tout au long de l'année, des milliers de visiteurs. À cette occasion, leur directeur, Nicolas Villiers, a réaffirmé son soutien au projet et invité la structure néo-domienne à venir tenir un stand sur la place emblématique nancéienne lors d'une journée esti-

vale. Une opportunité qui pourrait encore renforcer la visibilité de la mine et attirer vers Neuves-Maisons un public toujours plus large, venu de toute la France et des pays transfrontaliers. Le lendemain, mardi, c'est une autre délégation qui était à l'honneur : celle des Hautes-Mynes du Thillot. Déjà liés par une convention signée l'an dernier, ces partenaires vosgiens sont venus découvrir le site du Zublin tout en préparant un projet commun. Ensemble, ils participeront à la réduction d'une loupe de fer issue de minerai néodomien, dans le cadre de la « Nuit des Hautes-Mynes », programmée le 23 mai prochain. Cet événement ouvert à tous mêlera spectacles, artisanat et visites nocturnes. L'Agence du patrimoine sera présente aux côtés du laboratoire d'archéologie des métaux du CNRS.

La collaboration ne s'arrête pas là : les équipes du Thillot viendront également animer un atelier lors de la Fête du fer, destinée notamment aux scolaires, en septembre. Au fil de ces échanges, la mine confirme son rôle de véritable carrefour patrimonial et culturel. ■



En visite à Neuves-Maisons, les partenaires découvrent le site du Zublin, symbole du patrimoine industriel local, dans le cadre d'un partenariat renforcé avec l'Agence du patrimoine. Photo Lino Buttice

